



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	COLLEGE AU CINEMA 13	
PARTENAIRES	Les Ecrans du Sud – Département 13	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
6ème-3ème	Bouches du Rhône	Cinéma et audiovisuel
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAITRE
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production Mettre en œuvre un processus de création Concevoir et réaliser la présentation d'une production S'intégrer dans un processus collectif Réfléchir sur sa pratique	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel Mettre en relation différents champs de connaissances Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
Découvrir des films de qualité, patrimoniaux et contemporains, dans des salles de cinéma, trois fois par an. Découvrir les différents métiers du cinéma	Possibilité interventions artistiques en complément du dispositif :(offre pass culture 4ème-3ème) -écriture de scénario -atelier de réalisation	S'approprier les images avec sens critique. Saisir la complexité de notre monde par une éducation au cinéma. S'exprimer à l'écrit et à l'oral sur une œuvre cinématographique Stimuler une approche critique du cinéma par une approche pédagogique disciplinaire,et pluridisciplinaire.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF



Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille, le Département 13 et l'association Les Ecrans du Sud , un dispositif national d'éducation à l'image et au cinéma a été mis en place.

Collège au cinéma est un dispositif national initié conjointement par le Ministère de la culture, le Ministère de l'éducation nationale et le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) et relayé localement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA, la DAAC de l'Académie d'Aix-Marseille et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Le dispositif, présent dans les Bouches-du-Rhône depuis 1992 a concerné près de 13500 élèves, 88 établissements et 32 salles de cinéma pour l'année scolaire 2021-22.

De la 6e à la 3e, Collège au cinéma propose aux élèves de découvrir trois œuvres cinématographiques par an lors de projections organisées à leur intention dans les salles de cinéma et de leur permettre de se constituer les bases d'une culture cinématographique.

Les Ecrans du Sud ont été désignés par le CNC, le département des Bouches-du-Rhône et la DRAC PACA pour assurer la coordination de Collège au cinéma. L'association est un réseau qui regroupe 45 salles adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire régional. Elle coordonne également Lycéens et apprentis au cinéma en région PACA depuis 22 ans.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

La participation repose sur le volontariat des enseignants qui souhaitent en faire bénéficier leur(s) classe(s) et doit s'inscrire dans le cadre du projet d'établissement et/ou dans la mise en œuvre du contrat d'objectifs. L'engagement est annuel. A ce titre, chaque classe inscrite doit assister aux trois projections.

L'inscription s'effectue auprès du Conseil départemental via le guide des actions éducatives (sur le site du département 13 rubrique actions éducatives). Elle se fera du 21 mars au 19 avril 2022

<https://www.departement13.fr/nos-actions/education/les-dispositifs/les-actions-educatives/fiche/theme/pratiques-artistiques-arts-plastiques-visuels-et-numeriques/fiche/college-au-cinema-4/mot/coll%C3%A8ge%20au%20cin%C3%A9ma/rechercher/1/>

Chaque année, la sélection est établie par un comité de pilotage départemental à partir d'une liste nationale (99 films en 2021-2022) établie par le Centre national du cinéma et de l'image animée. De la 6e à la 3e, Collège au cinéma propose aux élèves de découvrir trois œuvres cinématographiques par an lors de projections organisées à leur intention dans les salles de cinéma et de leur permettre de se constituer les bases d'une culture cinématographique. Chaque établissement choisit trois films parmi les cinq proposés avec la possibilité de différencier la programmation pour les élèves

de 6e/5e et 4e/3e.

Modalités pratiques :

Public : de la 6e à la 3e

Enseignants concernés : l'équipe éducative en général

Modalités de l'action : trois projections annuelles en salle de cinéma (une par trimestre)

Places de cinéma et transport : Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône prend en charge les places des élèves (2€50 la séance) et le transport pour les établissements qui n'ont pas de salle de cinéma dans leur commune.

La participation repose sur le volontariat des enseignants qui souhaitent en faire bénéficier leur(s) classe(s) et doit s'inscrire dans le cadre du projet d'établissement. L'engagement est annuel.

A ce titre, chaque classe inscrite doit assister aux trois projections.

Pour l'année scolaire 2022-2023, six films sont proposés aux collèves.

Les établissements choisissent trois films parmi les six titres. Ils peuvent faire une programmation commune à toutes les classes ou par niveau de classe 6e/5e et 4e/3e.

Alamar de Pedro Gonzales-Rubio (Mexique - 2010)

Brendan et le secret de Kells de Tomm Moore et Nora Twomey (Canada, Irlande, Luxembourg - 2008)

Le ciel est à vous de Jean Gremillon (France - 1944)

Jeune Juliette de Anne Emond (Canada - 2019)

La Pivellina de Tizza Covi et Rainer Frimmel (Autriche-Italie - 2009)

Rocks de Sarah Gavron (Grande-Bretagne - 2019)

Une formation DAAC inscrite au PAF est associée au dispositif.

CONTACTS

EDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Responsable académique du domaine cinéma et audiovisuel

Muriel BENISTY : daac.cinema@ac-aix-marseille.fr

LES PARTENAIRES

Département 13 Education à l'image et aux bons usages du numérique :

Christine ROME-CHASTEAU – 04.13.31.23.20 – christine.romechateau@departement13.fr

Coordination Les Ecrans du Sud :

Céline BERTHOD Coordinatrice Collège au cinéma

04 13 41 57 90 cberthod@lesecransdusud.fr